



Héritage des Jeux : le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris ouvre ses portes au grand public !

Communiqué de presse
Paris, le mardi 3 juin 2025

Après avoir été hôte d'exploits sportifs inoubliables pendant les Jeux de Paris 2024, le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris entame une nouvelle vie. Ce lundi 2 juin 2025, il a ouvert officiellement ses portes au grand public dans sa configuration « Héritage », pensée pour durer, partager et faire rayonner le sport auprès de tous les métropolitains !

A cette occasion, les anneaux olympiques, héritage emblématique de la compétition, ont été dévoilés par Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, et Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, en présence de Mathieu HANOTIN, maire de Saint-Denis, Président de Plaine Commune, Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, Patrick KARAM, Vice-Président de la Région Île-de-France en charge des Sports, de l'héritage olympique et paralympique, de la Citoyenneté et des loisirs, Patrick BLOCHE, Premier Adjoint à la maire de Paris, Evelyne CIRIEGI, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Île-de-France, Marc GUILLAUME, préfet de la région Île-de-France, Julien CHARLES, préfet de la Seine-Saint-Denis et Pierre-Antoine MOLINA, préfet, Délégué interministériel aux grands événements sportifs et aux Jeux olympiques et Paralympiques.

Un nouveau lieu de vie, de loisirs et d'apprentissage de la nage

Exploité par Recréa, le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris, s'impose comme un complexe multisport innovant et accessible, véritable lieu de vie à destination de tous les publics :

- 4 bassins de dimensions variées : un bassin de natation, un bassin de plongeon, un bassin d'apprentissage conçu pour favoriser l'accès à la nage dès le plus jeune âge, et un bassin aqualudique de 368 m² pour le loisir familial et récréatif ;
- 9 terrains de padel-tennis, dont 3 en intérieur et 6 en extérieur, gérés par 4PADEL ;
- Des espaces de fitness totalisant près de 1 000 m² ;
- Une grande salle d'escalade de 1 000 m² exploitée par Arkose ;
- Un restaurant attenant à la salle d'escalade ainsi qu'un snack, pour une offre de restauration conviviale ;
- Une recyclerie sportive, incluant un atelier de co-réparation et une boutique solidaire, pour promouvoir l'économie circulaire et prolonger la vie du matériel sportif.

Pensé pour être un lieu repère du « savoir-nager », le CAO-MGP dispose d'un bassin et de vestiaires spécialement dédiés aux scolaires. Cette configuration inédite permet d'accueillir jusqu'à 4 groupes simultanément, tous bassins confondus, renforçant son rôle au service des clubs, écoles et associations sportives métropolitaines.

Un site d'excellence pour le sport de haut niveau

Pôle stratégique pour la Fédération Française de Natation (FFN), le CAO-MGP est plébiscité pour ses atouts uniques en France et en Europe :

- Il dispose de la plus grande capacité d'accueil spectateurs pour une piscine en France : 3 000 places permanentes, extensibles à 5 000 lors des grandes compétitions ;
- Il est le seul équipement aquatique réunissant l'ensemble des disciplines de la natation dans un même lieu, aux normes internationales : natation course, plongeon, water-polo, natation artistique ;
- Il abrite le seul plongeon français conforme aux normes du plongeon synchronisé de haut vol ;

Dès aujourd'hui, le site devient lieu de résidence pour l'équipe de France de plongeon, confirmant son rôle dans la formation des sportifs de demain.

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, a remis les clés des futurs locaux à Lazreg BENELHADJ, Vice-Président délégué aux relations institutionnelles de la Fédération Française de Natation (FFN). Après avoir accueilli le Giant Open en mai 2025, le CAO-MGP accueillera également les Championnats d'Europe de Natation en 2026.

« Avec ses anneaux olympiques flambant neufs, le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris est l'héritage le plus emblématique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Désormais ouvert à toutes et tous, il répond à un triple besoin identifié de longue date : le haut niveau, pour doter notre équipe de France de plongeon d'un centre d'entraînement et pour accueillir de grandes compétitions comme les championnats d'Europe de natation en 2026 ; le grand public, pour offrir aux habitants du territoire un nouvel équipement sportif avec des bassins, des terrains de padel, des murs d'escalade... ; notre jeunesse, pour permettre à davantage d'enfants de Seine-Saint-Denis d'apprendre la natation. Qui sait, peut-être y verrons-nous émerger le prochain Léon Marchand ? Je tiens à féliciter tous les acteurs de ce magnifique projet et vous invite à vous plonger dans cette nouvelle page de l'histoire du Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris. » **Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.**

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la Métropole du Grand Paris ouvre en grand les portes du Centre Aquatique Olympique et de sa passerelle piétonne qui appartiennent désormais aux métropolitains ! Héritage durable des Jeux de Paris 2024, et legs inestimable, il incarne notre ambition de proposer, en particulier aux plus jeunes pour l'apprentissage de la nage et aux sportifs de haut niveau, des infrastructures utiles, performantes et accessibles. Son ouverture marque l'aboutissement d'une promesse : l'immense fierté de la Métropole du Grand Paris qui est celle d'être partis de rien mais d'avoir avec brio relevé cet immense défi. Je tiens à remercier chaleureusement mon ami, Thomas BACH, Président du CIO, qui a accepté d'attribuer au Centre Aquatique de l'appellation Olympique et de lui permettre d'arborer les anneaux olympiques sur les façades. C'est une grande reconnaissance ! » **Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.**

« 1 an après les Jeux olympiques et paralympiques, la SOLIDEO a tenu les engagements qui nous guident depuis le départ : ceux de livrer les ouvrages olympiques aux territoires dans les temps, dans les budgets et surtout dans le respect des ambitions fixées pour l'ensemble des ouvrages.

Quelle émotion de voir ce matin le Centre Aquatique Olympique ouvrir ses portes aux publics : habitants, scolaires, associations, sportives et sportifs ! J'invite chacun et chacune à venir découvrir, nager, se divertir dans cet équipement emblématique des Jeux de Paris 2024 », **Anne HIDALGO, Présidente de la SOLIDEO et Maire de la Ville de Paris.**

« La Région Île-de-France est particulièrement fière d'avoir le Centre Aquatique Olympique de Saint-Denis, site iconique et héritage fort des Jeux de 2024, sur son territoire. Cet ouvrage ambitieux, soutenu dès le départ par la Région, s'inscrit parfaitement dans nos priorités : concentrer nos efforts sur l'apprentissage de la nage, notamment en Seine-Saint-Denis, maintenir la Région Île-de-France comme le territoire de référence pour l'organisation des grands événements sportifs, et investir pour l'excellence, aux côtés de nos sportifs et de la FFN, avec l'installation du Pôle France plongeon et d'un futur club résident. », **Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Île-de-France.**

« Avec le Centre Aquatique Olympique, les Jeux ont laissé un équipement d'excellence à la Seine-Saint-Denis, mais surtout un lieu pensé pour tous. Grâce aux créneaux réservés aux scolaires et à des tarifs accessibles, nous faisons reculer les inégalités face à l'apprentissage de la natation. Le savoir nager devient un droit réel pour les enfants du territoire. C'est exactement ce pourquoi nous nous sommes engagés dans les Jeux », **Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.**

« L'ouverture au public du Centre Aquatique Olympique marque une nouvelle étape majeure pour Saint-Denis. Cet équipement emblématique, hérité des Jeux, offre un double bénéfice pour les Dionysiens, à la fois sportif et urbain. Il devient un pôle central pour l'apprentissage de la natation et la pratique sportive, tout en contribuant à la transformation durable du quartier de la Plaine Saulnier. À travers lui, c'est tout l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques qui prend vie au quotidien, au service des habitants. », **Mathieu HANOTIN, Maire de Saint-Denis et Président de Plaine Commune**

Télécharger le dossier de presse : [ici](#).

[Contact presse](#)

Métropole du Grand Paris

presse@metropolegrandparis.fr

Inès Mouloudj – 06.02.72.14.04 / Clara de Magalhaes – 06.28.18.57.65